



La Crazette

n°57

Bulletin Municipal de Cras – janvier 2023

Édito

Chers habitants de CRAS,

L'année 2022 touche à sa fin, et j'ai le plaisir de vous adresser la dernière édition de notre journal communal.

Après les années COVID, véritable parenthèse dans la vie de chacune et chacun d'entre nous, la vie a repris ses droits. Pourtant, en toile de fond nous ne pouvons pas ignorer la situation de nos voisins ukrainiens qui subissent l'extrême violence d'une guerre dont l'issue n'est encore pas visible, et qui engendre pour nous tous inquiétude et mal être tout particulièrement à l'approche des fêtes de Noël, synonymes de paix et de bonheurs partagés avec nos proches, famille et amis.

Les élus (es) ont œuvré au cours de l'année, pour que la commune reste active, attractive et agréable à vivre. Des temps festifs ont eu lieu et ont permis de resserrer le lien social, maillon fort essentiel pour le bien vivre ensemble.

Comme le veut la tradition, le travail de l'équipe sera restitué et commenté lors de la cérémonie des vœux prévue le 6 janvier 2023 à 19 heures, à la salle Marcel Gaillard. J'espère vous y retrouver nombreux autour du verre de l'amitié que nous partagerons avec bonheur.

J'ai une pensée particulière pour les familles endeuillées cette année par la perte d'un proche.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de traverser cette période de fin d'année entourés de celles et ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous et de vos proches. Recevez, toutes et tous, l'amitié respectueuse de l'équipe municipale.

Le Maire,
Nicole DI MARIA et l'équipe municipale

Infos pratiques

Horaires et permanence mairie

La mairie est ouverte le lundi de 14 à 17h et le mercredi de 9h à 12h, et sur rendez-vous.

Tel 04 76 07 94 10

Email : mairie.cras@laposte.net

Site : cras38.fr

La mairie sera fermée du lundi 19 décembre au lundi 2 janvier inclus.



Vivre à Cras

Au revoir Jean



Jean Champon nous a quittés le 22 octobre. Hospitalisé à Tullins depuis plusieurs mois, il s'est éteint tout doucement.

Jean est né à Cras en mars 1926, dans la maison familiale située au Marais, acquise par ses parents entre les deux guerres. Jean ne quittera jamais ce lieu. Après avoir fréquenté l'école publique du village, et obtenu le fameux "certificat d'études", il entre dans la vie active où il exerce successivement plusieurs métiers dont celui de facteur. Il reprend ensuite l'exploitation familiale à la suite du décès de son père, en 1954. En plus de l'exploitation de la noix, il développe en parallèle un élevage de volailles et fréquente les marchés avoisinants pour vendre les œufs et les poulets de sa production.

Jean a toujours eu le sens du contact et de l'hospitalité : il accueille les nouveaux habitants et les aide à s'intégrer au village. Il organise des repas de quartier dont le dernier en 2012, chez lui, rassemble une cinquantaine de personnes, du Suzet à Muzias. Membre du bureau d'Amitié-Rencontre, il participe activement à la vie de cette association.

Il contribue ces dernières années aux recherches historiques lancées dans le village par la section Patrimoine d'Atout Cras, et plus particulièrement en 2018 lors de la réalisation du numéro spécial commémorant le centenaire de l'armistice, où il recherche activement tous les hommes mobilisés du village.

Homme de partage, il assure chez lui, durant de nombreuses années, les cuissons du pain destinées à la mondée et au grand sou des écoles.

Jean fut aussi conseiller municipal durant deux mandats sous la houlette de Marcel Gaillard.

L'équipe municipale renouvelle ses condoléances à sa famille et plus particulièrement à ses enfants.

Noël des aînés

Les membres du CCAS de Cras ont décidé de rendre visite, à leur domicile, aux personnes du village de plus de 80 ans durant ce mois de décembre, comme l'année dernière. C'est un moment riche de partage et d'échange, autour de chocolats et autres gourmandises achetées au Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette.

Un peu de douceur pour aller tranquillement vers la nouvelle année 2023 !



Des nouveaux agents communaux

Joël Crosat-Mestrallet et Julien Gentil ont rejoint l'équipe des employés de la commune début novembre. Ils interviennent en alternance une semaine sur deux dans le village, sur tout le domaine public (intérieur et extérieur). Nous leur souhaitons le meilleur accueil et la réussite dans leur nouvelle fonction.



Joël
Crosat-Mestrallet



Julien
Gentil

Fermeture définitive de la Trésorerie de Tullins

La Trésorerie de Tullins fermera ses locaux fin décembre. A partir du 1^{er} janvier, les services qu'elle assurait seront transférés sur d'autres sites des Finances publiques. Ci-dessous les différentes prestations proposées aux particuliers :

- Paiement de proximité à Tullins par carte bancaire ou espèces jusqu'à 300€ (impôts, amendes) :
 - Avant Propos, 108 bd Michel Perret
 - Maison de la Presse 4 place du Dr Valois
- Impôts :
 - 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - Par messagerie dans l'espace particulier sur le site impots.gouv
 - Egalement sur le site impots.gouv : services en ligne et demande de rendez-vous
 - Centre de Finances publiques : 62 av du collège à Saint Marcellin lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Fibre optique

La société Isère Fibre, filiale de SFR, a recensé fin octobre un peu plus de 160 foyers pour lesquels la fibre optique est disponible. Les raccordements s'effectuent depuis le mois de septembre.

Trente foyers ne sont pas éligibles. Cela concerne le secteur Montferrier : les deux hameaux ainsi que les habitations isolées situées plus au nord, et le hameau du Fays (Faix). Un autre secteur du village est aussi touché : les parties basses des chemins des Etangs et du Marais, et tout le chemin du Suzet.

Les câbles ne sont pas tirés. Il y a des zones boisées d'accès difficile à traverser.

Isère Fibre annonce une réalisation au mieux fin 2024.

Nouvelle activité au village

Une jeune craline esthéticienne ouvre au village un espace soin ongles, extensions de cils, etc.

Il s'agit de Paup's Beauty, qui vient d'ouvrir ses portes à Cras.

Pauline prendra soin de vous dans sa pièce ambiance co-cooning/bien-être/détente.

Cette jeune entrepreneuse ambitieuse a hâte et se réjouit de recevoir ses premières clientes.

Elle vous attend au 06 16 50 17 84 ou via email : paulinemichel38210cras@gmail.com



Un coiffeur à Morette

Dans une pièce entièrement dédiée, Bastien Martinez vous propose ses services en tant que coiffeur pour femme, homme et enfant : coupe, barbe, soins divers, couleurs, mèches, brushing..., avec des produits respectueux et de qualité.

Il vous accompagne également dans l'entretien à la maison, avec des produits adaptés aux cheveux.

Vous pouvez le contacter au 06 40 07 33 19 pour réaliser vos plus belles envies.

Martinez-Martin Bastien
363, grand chemin Royal
38210 Morette



Recensement jeunes citoyens et citoyennes



Chaque jeune français (garçon et fille) de 16 ans doit se faire recenser : c'est le recensement citoyen. Par cette démarche, il reçoit une attestation de recensement, souvent réclamée (tant qu'il n'est pas majeur), par les administrations : inscription aux examens avant 18 ans, passage du permis de conduire.

Le fait d'être recensé, induit automatiquement l'inscription sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Le recensement permet aussi à l'administration militaire de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Quand se faire recenser ? Si vous êtes né français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Par exemple : si votre 16ème anniversaire est le 12 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2023 et le 30 avril 2023.

Comment se faire recenser ? Vous disposez de deux possibilités :

- à la mairie de votre domicile, en vous présentant avec votre carte d'identité (ou passeport) et le livret de famille de vos parents
- sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits puis rubriques Papiers-Citoyenneté, et Recensement citoyen

Echos du Conseil Municipal

Les procès-verbaux complets et validés des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet officiel de la commune **cras38.fr**. Vous trouverez ci-dessous un résumé des derniers procès-verbaux validés.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er SEPTEMBRE 2022

Lecture de l'ordre du jour et validation du dernier compte rendu.

2022 – 24 : TE38 ADHESION AU SERVICE DE CARTOGRAPHIE EN LIGNE

La commune de CRAS adhère au syndicat départemental TE 38 et bénéficie ainsi d'un service particulier de cartographie en ligne avec visualisation gratuite des réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public.

2022 – 25 : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024. Le conseil municipal valide le passage à la M 57 dès janvier 2023 à titre expérimental avec l'aide des services fiscaux.

2022 – 26 : « CENTRE VILLAGE » CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERS

A l'issue de la mission de conseil et d'expertise du CAUE, afin de travailler sur les aménagements de centre village par le biais d'un projet d'ensemble, les élus valident à l'unanimité la publication via les Affiches de Grenoble et le Dauphiné Libéré mi-septembre du document CCTP : cahier des clauses techniques particulières, valant règlement de consultation pour le choix d'un prestataire de maîtrise d'œuvre destiné à accompagner la commune.

2022-27 : GESTION DE LA SALLE D'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE HORS TEMPS SCOLAIRE

Une règle de gestion et d'attribution de la salle d'évolution de l'école maternelle a été adoptée par délibération : 4 abstentions - 4 votes pour ; Mme le maire ayant précisé au préalable qu'elle ne prendrait pas part au vote.

2022-28 : VALIDATION DE LA CONVENTION AVEC LE CLUB DE KARATÉ AU TITRE DE L'ANNÉE

Convention validée à l'unanimité pour l'utilisation de locaux scolaires hors temps scolaire entre le club de karaté, la Directrice d'Ecole et la Municipalité au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Après échanges et vote (2 voix pour, 1 abstention, 6 voix contre) le conseil décide de la non utilisation des locaux le dimanche.

2022-29 : FORUM DES ASSOCIATIONS

L'équipe municipale, après discussion et vote (7 contre et 2 pour) décide de ne pas donner suite à la tenue d'un forum des associations en septembre 2022 et envisage une telle organisation par délibération, en mai 2023.

QUESTIONS DIVERSES :

- Après discussion, Mme le Maire rappelle que les propositions de points à évoquer et délibérer le cas échéant en conseil municipal doivent émaner de la majorité de l'équipe et non d'une seule personne selon le Code Général des Collectivités.
- TRAVAUX et ACTIONS réalisés depuis le début de la mandature : présentation par le 1er adjoint d'une liste de travaux et d'actions mises en œuvre.
- Rencontre WATTISERE.
- Mme le Maire rappelle à l'équipe la tenue d'une manifestation organisée par les Centrales Villageoises dans le cadre des aménagements de panneaux photovoltaïques.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 OCTOBRE 2022

Lecture de l'ordre du jour et approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022 à l'unanimité.

Proposition de rajout d'une délibération validée : aide financière pour la cantine scolaire émanant du CCAS.

2022-30 DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Création de deux emplois non permanents occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée, à compter du 1er novembre 2022, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'agent technique relevant de la catégorie hiérarchique C, pour une durée hebdomadaire de service de 17h30.

Les agents devront justifier particulièrement d'une expérience professionnelle suffisante.

Les crédits correspondants à une rémunération des agents selon la grille correspondante au grade d'adjoint technique C1 sont inscrits au budget.

2022-31 DELIBERATION : MARQUAGES AU SOL SUITE A LA REFECTION DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE "CENTRE VILLAGE"

Des travaux de voirie « enrobé » ont été réalisés par le département dans la traversée du village.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré valide les marquages au sol (1 Abstention, 0 Contre, 9 Pour) : dents de requins, matérialisation des passages piétons, deux bandes discontinues de part et d'autre de la montée des Enchapes afin de créer une zone de ralentissement visuel et la pose d'un panneau 30 à l'entrée sud, au niveau du café de La Bascule et d'un autre à l'entrée nord immédiatement avant le lavoir. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

2022-32 DELIBERATION : ORGANISATION D'UNE JOURNÉE FESTIVE « arbre et marché de Noël » en partenariat avec les associations locales soutenant le projet et le téléthon

Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'organisation d'une journée festive le samedi 3 décembre 2022 à la salle des fêtes de Cras en partenariat avec les associations locales : Grand sou des écoles et Atout Cras, soutenant le projet et le Téléthon.

Une participation sera versée à l'association Atout Cras pour le financement des ingrédients destinés à la fabrication du pain, vendu au profit du Téléthon.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

2022-33 DELIBERATION : TRAVAUX DE REMEDIATION D'URGENCE "Affaissement de la voirie Bas de Montferrier au niveau du N° 702"

Après information et débat, le conseil municipal valide des travaux d'urgence sur une route communale qui s'effondre sur la partie droite, au niveau du n° 702, dans le cadre du marché global d'entretien des voiries subventionné par le département pour 50 % de la dépense H.T. plafonnée à 50 000 €. Un devis a été établi pour un montant H.T. de 7975.00€. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

2022-34 RENOUVELLEMENT CONTRIBUTION CENTRE MEDICO-SCOLAIRE

Après le rappel de Mme Le Maire, le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Voiron pour les 45 enfants scolarisés sur la Commune de Cras, sur la base forfaitaire de 0.63€ / élève, pour un montant total de 28.35€ et autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents pour ce dossier. Les crédits sont inscrits au budget.

2022-35 DELIBERATION : FINANCEMENT DE LA CANTINE POUR UN ENFANT DE REFUGIES UKRAINIENS

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune héberge à titre gratuit deux familles dans les logements communaux.

La commune de Cras fonctionne en Regroupement Pédagogique (Cras Morette). Une jeune réfugiée prend les transports scolaires pour se rendre à l'école élémentaire de Morette où se trouve la classe de C.P. Cette situation conduisant à des frais de cantine, une demande de participation financière a été effectuée par la famille pour financer l'achat des tickets de cantine auprès du CCAS de la commune. Le Conseil Municipal, après débat, procède au vote (la délibération ayant été rajoutée en début de séance, les 2 conseillers ayant donné pouvoir ne sont pas comptabilisés car non informés de la teneur de la requête) : 4 Contre - 4 Pour. Mme Maire valide la proposition, sa voix comptant double.

Le Conseil Municipal entérine la proposition pour l'achat des nouveaux tickets jusqu'à la fin de l'année scolaire (3 € par ticket, la famille participant à raison de 1 €) et autorise Mme le Maire à virer la somme forfaitaire de 150 € sur le budget du CCAS au titre de l'année scolaire 2022-2023 et à signer tous les documents afférents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Validation de l'envoi dématérialisé des convocations : un exemplaire papier sera déposé dans le casier des élus, en ce qui concerne la séance du 9 novembre 2022. A partir de cette date, il conviendra de remplir le tableau mis à disposition afin de valider définitivement le choix de chacun.
- Journal communal : réflexion sur les modalités de fréquence, d'impression, de distribution : deux éditions complètes à l'année seront distribuées et des infos brèves ponctuellement. Concernant l'impression la version mairie reste la moins onéreuse, le journal continuera à être imprimé en mairie.
- Vœux du Maire : le vendredi 6 janvier 2023.

Dans la communauté de communes

Semaine européenne de réduction des déchets

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'est engagée dans la réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2022 en lançant des défis pour tous : "Goûters zéro déchet" dans les écoles sur le temps périscolaire, "Déjeuner zéro déchet" entre agents communaux et intercommunaux et "Troc des voisins". Plusieurs animations et ateliers gratuits ont été proposés : deux animations "Le monde caché du jardin" avec Naturellement Botanique, une animation et jeux sur le thème de la réduction des déchets avec Espace Nature Isère et un atelier de fabrication de lingettes en tissu avec PA-ISS.

Voici 6 cartes idées de réduction possible des déchets concernant notre environnement de travail. À afficher ou pour proposer un défi à vos collègues, amis et famille.



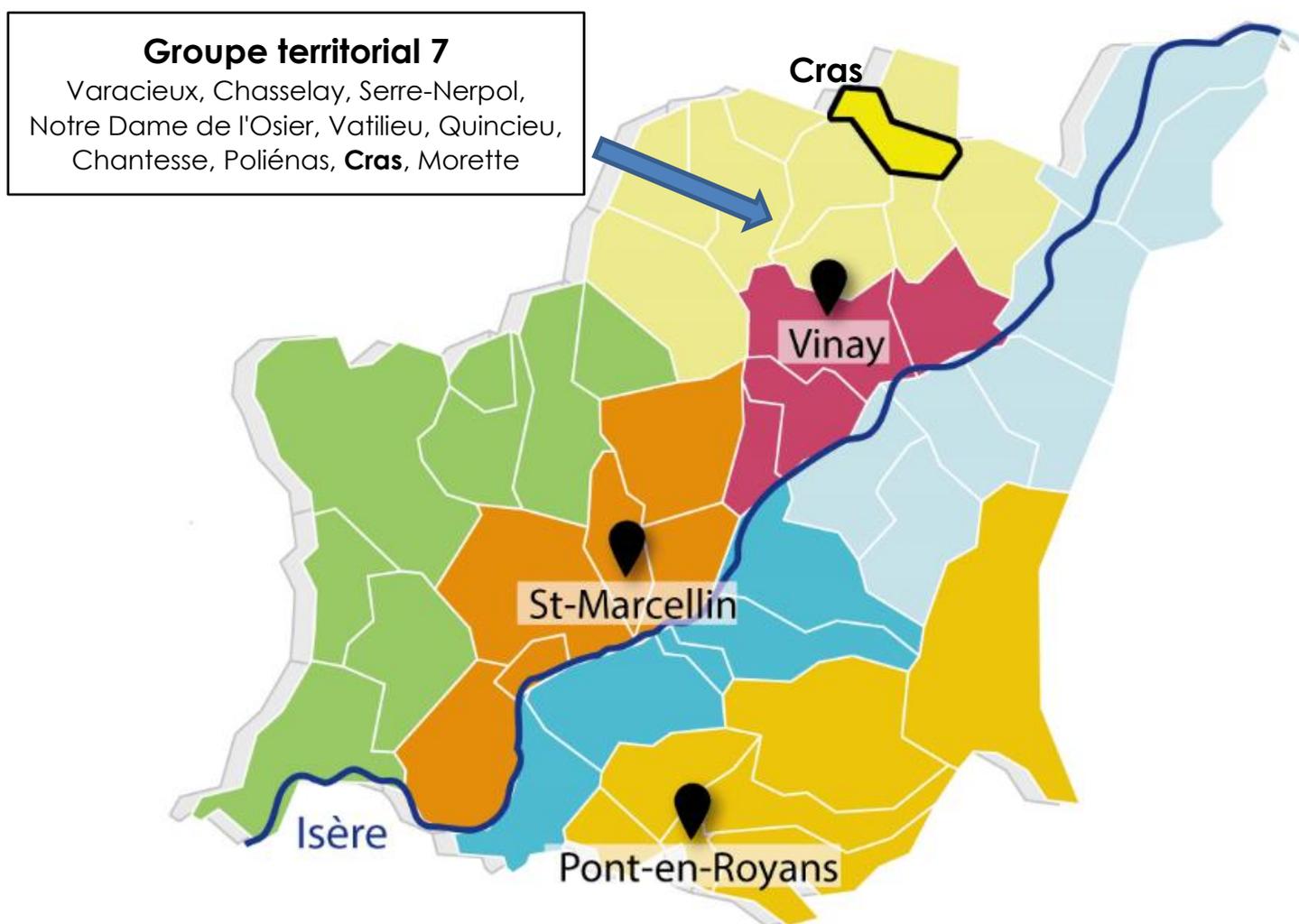
Ce qu'il faut savoir sur le PLUi

Le plan local d'urbanisme intercommunal est le document de planification de l'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il permet de prendre en compte des enjeux d'aménagement qui dépassent le périmètre communal et de renforcer la cohérence des politiques communautaires autour d'un projet de territoire partagé, tout en tenant compte des spécificités locales.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est "la clé de voûte" du PLU intercommunal (PLUi). Ce projet présente les ambitions fixées pour l'aménagement et le développement du territoire à l'horizon 2040. Ce document, destiné à l'ensemble des citoyens, se veut simple et accessible. Il donne un cap et un cadre qui sera décliné dans les pièces opposables aux tiers. Il n'est pas opposable aux autorisations d'occupation des sols (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable...) toutefois les pièces du PLUi qui ont valeur juridique (règlements et orientations d'aménagement et de programmation) doivent être bâties en cohérence avec lui.

Le PADD doit définir les orientations générales en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il définit également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Il fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace.

Ce PADD est le résultat de travaux menés durant l'année 2022, sous l'impulsion, et la coordination d'un comité de pilotage sous l'égide du Président de l'Intercommunalité, en partenariat étroit avec les 47 communes du territoire. Il constitue dès lors le cadre de référence et de cohérence pour le développement et les différentes politiques publiques d'aménagement du territoire des communes membres de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, pour une période d'environ 15 ans.



Chez les Agriculteurs

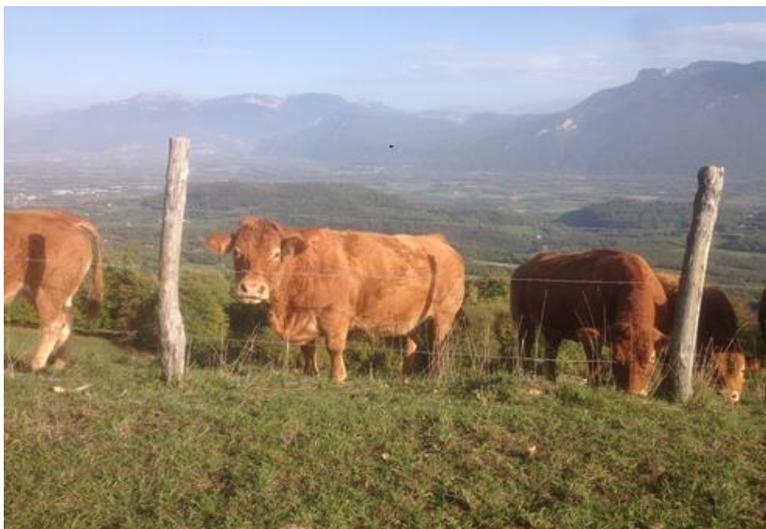
Vachement bien la Limousine !

Ce mois-ci nous vous présentons la Limousine.

La Limousine est la deuxième race allaitante de France. C'est la plus présente en région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit avant tout d'une race équilibrée.

Elle n'est ni la plus grande, ni la plus lourde, mais elle conjugue à la fois des qualités maternelles, d'élevage et des aptitudes bouchères tout à fait exceptionnelles.

Tant par la valeur commerciale de ses produits que par la rentabilité de son mode de conduite, la race Limousine est la plus efficace pour les éleveurs. Elle séduit ainsi les éleveurs du monde entier.



Melba et ses copines à Bellevey

Tête : courte, front et mufle large, cornes moyennes en roue.

Son corps : poitrine large, arrondie et profonde, dos et reins très larges et très musclés, bassin large, légèrement incliné, culotte épaisse, rebondie et très descendue, membres courts.

Sa robe : uniforme, de couleur froment vif, muqueuses roses et uniformément claires, auréoles plus claires autour des yeux et du mufle, absence de toute tache ou pigmentation, cornes claires.

Sa hauteur : 135 à 145 cm au garrot pour les femelles, 140 à 155 cm pour les mâles.

Son poids : 650 à 850 kg pour les femelles, et 1000 à 1300 kg pour les mâles.



Haïdi

Dans les années 2015, en France, l'effectif était d'1,1 million de vaches limousines.

Origine : La limousine est originaire de la bordure ouest du Massif Central. La race est issue de la grande famille du bétail à muqueuses claires du sud-ouest de la France. Fixée en limousin, elle s'est forgée aux conditions naturelles difficiles de cette région de prairies, de landes et de forêts, et sur des collines jusqu'à 1000 mètres d'altitude (de +30° à -15° avec la neige parfois plusieurs semaines).

Au XVIII^e siècle, les bœufs Limousins sont utilisés pour les travaux agricoles, grâce à leurs qualités raciales (capacité musculaire, aplombs). Une fois leur carrière agricole terminée, ils étaient acheminés dans les grandes villes pour la consommation.

Dans les années 30 : les machines agricoles se démocratisent, les bœufs Limousins se voient remplacés par la mécanisation de l'agriculture. La

race connaît une forte période de déclin, avec un nombre d'animaux diminuant drastiquement sur le territoire.

Dans les années 60 elle se réinvente pour se reconvertir en race bouchère, et remonte rapidement ses effectifs grâce à ses qualités gustatives et à ses qualités intrinsèques permettant un élevage facilité (vêlage sans assistance, adaptation à son environnement...).

Production : Elle se répartit entre des élevages :

- de veaux de lait : veau élevé sous la mère vendu à 3-4 mois,

- de naisseurs : broutards vendus à destination d'engraissement, souvent en Italie, qui passent l'été au pré avec leur mère et sont vendus à l'automne entre 7 et 9 mois,
 - de naisseurs engraisseurs précoces, vers 8-10 mois ou classiques, vers 13-17 mois,
 - de génisses et taurillons : représentent le nec plus ultra de la viande rouge.
- Les carcasses donnent un bon rendement du fait de leur finesse d'os.

La viande de Limousine possède de remarquables qualités gustatives avec un grain très fin, ce qui la rend très tendre. A la fois maigre et juteuse, son persillé lui assure un goût qui fait toute sa réputation auprès des amateurs.

La pure race Limousine représente 25 % des viandes sous label Rouge, Bœuf Limousin Blason Prestige ou sous marques certifiées dans 1 500 boucheries.

Localisation géographique : La race est présente dans toute la France, sur environ 80 départements, et bien évidemment dans le berceau de la race avec la Corrèze (19), la Creuse (23), et la Haute-Vienne (87). Elle est utilisée en race pure ou en croisement dans + de 80 pays dans le monde. Ses qualités intrinsèques lui permettent de s'adapter à tout type de climat. Elle est présente aujourd'hui aux Etats-Unis, en Argentine, au Mexique, au Portugal, en Irlande, au Royaume-Uni, en Pologne, en Hongrie...



A proximité de chez nous : vous pouvez en voir quelques-unes (Perlette, Elodie, Melba, ...) à Montferrier, à la ferme de Gérard Veyret.

Extraits de livres "Races bovines de France" (France UPRA Sélection), et Institut de l'élevage, (éditions guides France Agricole).

<https://www.race-tarentaise.com>

<https://www.races-montagnes.com>

Dans la prochaine Crazette, nous vous présenterons la vache de race Vosgienne.

Du côté des écoles



Les maternelles ont travaillé sur le tri des déchets

Deux animatrices du SICTOM sont venues dans notre classe.

Nous avons appris avec elles, à faire le TRI de nos DECHETS en utilisant les différents MOLOKS (Bleu / Vert / Jaune / Noir) mais également le COMPOSTEUR.

Nous savons maintenant qu'il est important de RESPECTER le TRI des déchets, car ainsi on peut faire du RECYCLAGE

Par exemple : avec des bouteilles plastiques, on refait des bouteilles ou d'autres emballages plastiques mais on fabrique aussi du textile pour faire des pulls polaires ...

Avec le métal des boîtes de conserve, on obtient de nouvelles boîtes mais encore des trottinettes, des vélos ... Super ! Incroyable non ?! et en fabriquant notre COMPOST, on enrichit la terre des plantes de nos jardins !



Pour patienter jusqu'à l'arrivée des vacances de NOËL, nous avons fabriqué de nos petites mains, un calendrier de rennes, réalisé avec des filtres à café. Parmi eux se cache **le petit renne au nez rouge** !!

Chaque jour, l'un d'entre nous, ouvre et découvre à l'intérieur des friandises, de petits éléments de décoration et une devinette ! Mais admirez plutôt !!



En atelier de construction, nous avons réalisé un sapin, en enfilant sur une tige des planches de bois de "la plus grande à la plus petite" et à la cime une belle étoile !!
Le voici ...
Il trône fièrement dans le hall d'entrée de notre école !



Pour parfaire la décoration de notre classe, nous avons fabriqué des mobiles avec des formes géométriques.

Joliment décorée, la classe est à présent prête pour accueillir nos parents qui viendront nous écouter pour un petit moment musical et festif.

Nous vous souhaitons à tous de JOYEUSES FÊTES !

Les enfants de l'école Maternelle et leur maîtresse Catherine.



Les CM1 & CM2 en visite chez les nuciculteurs

Visite chez la famille Michel



Nous sommes allés chez la famille Michel. C'était super mais bruyant. Ils ont plus de 25 machines. C'est une entreprise de récolte de noix. Nous avons commencé par voir le nettoyage de la noix. Ils nous ont montré plein de machines comme le laveur de noix qui est une sorte de grande machine à laver pour noix. A la fin, ils nous ont donné un gros sac plein de noix pour les déguster.

Merci aux nuciculteurs ! Côme, Clément, Tiago, Victor

Visite chez la famille Burriand

Le jeudi 6 Octobre 2022, nous sommes allés chez Mr et Mme Burriand avec la classe pour voir leur technique artisanale à l'ancienne de nuciculture. Leurs noix sont "Bio", elles ne sont pas traitées. Bien évidemment, ils ont une ramasseuse pour les aider à récolter les noix tombées au sol.

Ensuite, ils lavent les noix avec une laveuse à noix. Puis, les noix tombent dans un bac : on enlève celles avec des trous et celles qui sont pourries. Après le tri, on les met dans une machine qui tourne : les grosses noix montent sur un escalator (pour être stockées) ; les petites noix tombent dans un bac (pour ensuite sécher dans le grand séchoir). Les petites noix seront transformées en huile de noix.



A la fin de la visite, nous avons eu la chance de partir avec des noix dans les poches.

Merci pour cette visite très intéressante ! Lou-Anne, Léa, Emeline, Lola

Les photos ont été choisies par Apolline, Lisa et Léo.



Grand sou des écoles de Cras - Morette



Comme chaque année, l'équipe du Sou s'active pour récolter des fonds pour que les enfants des écoles de Cras et de Morette puissent bénéficier gratuitement d'activités ou de sorties pédagogiques. Ainsi, nous proposons différentes ventes ou manifestations au cours de l'année et c'est aussi l'occasion de créer des moments de partage et d'animation pour nos villages.

A commencer par une vente de fromages le 22 octobre et pour la première fois la boum d'Halloween qui a eu lieu le 5 novembre à Morette. Les enfants étaient ravis de ce moment qui leur était réservé et les pa-

rents ont pu manger de bons burgers !

Pour les festivités de Noël, nous avons participé au 1er marché de Noël de Cras, le samedi 3 décembre. Ce fut le moment pour vous de récupérer vos commandes de sapins et chocolats, de vous émerveiller des stands présents et bien-sûr de vous régaler des délices que nos petites mains vous avaient préparés.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 en commençant par notre prochaine vente de fromages d'hiver : à vous la fondue et la raclette ! Surveillez vos boîtes aux lettres !

Alors, vous vous demandez sûrement où va précisément l'argent récolté ?

Et bien, on peut vous dire que les enfants de Morette ont déjà bénéficié d'une activité de construction de 4 montgolfières et eu le plaisir de les voir décoller.

Toutes les classes ont également bénéficié d'une animation de Planètemômes, sur le thème "Un seul être humain, des milliers de cultures".



De plus, cette année, les écoles de Morette et de Cras vont participer à la Fête du livre qui aura lieu le 13 mai 2023. Le Sou aidera évidemment les maîtresses dans ce beau projet.

Enfin, nous espérons aussi que les enfants pourront découvrir et apprendre au travers de sorties pédagogiques...

Nous vous souhaitons de bien terminer 2022, et de bien commencer 2023 !

L'Equipe du Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette

Responsable de la publication : Nicole Di Maria

Impression & Distribution : Mairie de Cras

Comité de rédaction : Jean-Marie Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort

Comité de lecture : Marité Chanal, Catherine Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort

Contribution & Photos : Mairie, écoles et associations de Cras, Bénédicte Bancheri, Aurélie Bilde, Catherine Delacour, Jean-Marie Delacour, Martine Magnin, Gérard Veyret

Retour sur le marché de Noël...

De nombreuses personnes se sont déplacées à la salle des fêtes et au four à pain ce samedi 3 décembre pour faire les emplettes de Noël (sapins, objets de décorations, produits locaux), participer au Téléthon en acquérant le pain ou les viennoiseries proposées par Atout Cras, et surtout pour les tout petits voir le Père Noël et réaliser les décorations du sapin.

Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cet évènement : l'équipe municipale et plus particulièrement Bénédicte Bancheri qui a géré l'organisation, Atout Cras présent à la fois au four à pain et à la salle des fêtes, au Grand Sou des écoles pour la gestion de la buvette et de la restauration, aux exposants, et enfin à tous les autres bénévoles.



... du 3 décembre 2022



De mon clocher



Avec Aurélie Bilde

Bonjour, je suis la chouette hulotte de Cras. Je partage ma vie entre le clocher de l'église et les grands arbres du quartier. Je vis avec vous, plutôt la nuit, et j'ai le temps de voir et d'entendre ce qui se passe autour de moi. J'ai décidé de vous présenter des gens du village, hommes, femmes, jeunes, actifs, retraités, qui ont tous des vies différentes, mais ô combien riches !

Aujourd'hui, je vais vous parler d'Aurélie Bilde, infirmière puéricultrice en pédiatrie au CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Grenoble. C'est une lorraine, née à Nancy. Dès son plus jeune âge, elle est attirée par les métiers

du soin. Ce choix se renforce au collège et au lycée : ces métiers l'animent, et plus particulièrement s'occuper d'enfants. Aurélie intègre d'abord l'école d'infirmières du CHU de Nancy. Forte de ces solides

bagages, Aurélie quitte sa région et postule au CHU de Grenoble en 2003, établissant qu'elle ne quittera plus. Son employeur lui propose un poste en chirurgie cardiaque, poste à responsabilité où elle assure les soins à une dizaine de grands malades. Elle se donne à fond dans son travail en espérant qu'un jour il lui sera proposé un poste en pédiatrie.

C'est ce qui se passe en 2005. De retour de congé maternité elle est acceptée en pédiatrie, plus exactement dans le service immunologie-oncologie-pédiatrie : "C'est pour moi la révélation de ma vie, j'ai trouvé ma place." Le service reçoit des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, et parfois plus (atteints de cancers). En 2012, elle opte pour l'hôpital de jour, toujours en oncopédiatrie. Les relations avec les jeunes enfants et leur famille sont certes différentes, mais aussi

fortes que ce qu'elle a vécu auparavant.

Aurélie se spécialise dans la prise en charge de la douleur de l'enfant, point important pour elle et beaucoup de professionnels de la santé (et plus particulièrement les infirmières). Ils ont à cœur de réduire ces expériences sensorielles et émotionnelles désagréables : "Il faut créer une distraction auprès de l'enfant afin que son attention soit détournée lorsqu'on lui pratique un soin douloureux, par exemple la pose d'une perfusion : "Pour nous, infirmières, c'est très important, car nous assurons le lien entre le prescripteur (médecin) et l'enfant." Des groupes de travail se mettent en place pour trouver des solutions : elle fait partie du groupe Dolokid de l'HCE (Hôpital Couple Enfant) et s'engage dans le combat contre la douleur en se rendant régulièrement à des congrès.

Aurélie ne se plaint pas des conditions de travail et des moyens matériels mis à la disposition de son service : "La pédiatrie a toujours été traitée à part. La société accepte très mal la maladie chez les enfants, tout est donc mis en œuvre pour accompagner au mieux l'enfant malade et sa famille."



Aurélie dispense, depuis quelques années, des cours dans les instituts de formation paramédicale. Pour elle, c'est primordial de transmettre aux autres ce qu'elle a appris durant sa carrière professionnelle.



Aurélië travaille également avec des associations, portées pour la plupart par des bénévoles, présentes quotidiennement (ou presque) à l'hôpital : *"J'admire toutes ces personnes, qui ont parfois eu un enfant malade, et qui se mobilisent pour cette cause. Leur présence sur le terrain est primordiale."*

L'association les Blouses Roses se compose en grande partie de personnes retraitées, qui viennent chaque matin jouer avec les enfants.

L'association Soleil Rouge fait intervenir des clowns deux fois par semaine. Ces derniers sont des professionnels de l'improvisation, ils ont reçu une formation spécifique pour intervenir auprès des enfants malades. Il arrive parfois que les clowns soient présents lors des soins (pour distraire...).

L'association Locomotive intervient dans l'aide aux familles. Elle anime des groupes de paroles.

L'association Arc en Ciel réalise les rêves de tous les enfants malades.

Enfin plusieurs autres associations de parents d'enfants malades réalisent des collectes de fonds et apportent du soutien aux familles.

Nous quittons Aurélië sur une note positive : *"Les enfants malades sont comme les autres enfants : ils jouent, chantent, dansent, ils nous rendent les choses plus faciles dans notre métier."*



Les Associations



ACCA la Saint Hubert

L'année 2022 a été bien remplie pour notre association.

Matinée "boudin". Le dimanche 6 mars nous avons organisé notre traditionnelle matinée boudin qui fut un franc succès. Cet événement s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, il a permis de partager un moment convivial entre chasseurs et habitants de la commune. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui chaque année, œuvrent et participent au bon déroulement de cette manifestation.

Notre ACCA aura le plaisir de vous accueillir à nouveau le dimanche 5 mars 2023.

Réintroduction des faisans sauvages dans le Marais. Depuis quelques années, les chasseurs du village œuvrent pour réintroduire des faisans sauvages dans la zone du marais. Sur ce territoire, nous avons décidé de fermer la chasse de cette espèce au 30 novembre (1 mois et demi avant la fermeture) afin d'améliorer et préserver le cheptel déjà présent. Cette année les efforts fournis ont été récompensés avec l'apparition d'une nichée au début de l'été.

Actions collectives : cet été, différentes corvées ont été réalisées, une dalle en béton à côté de la cabane de chasse a été construite et certains sentiers ont été nettoyés afin que les chasseurs et tous les autres usagers de la nature puissent en profiter. Nous remercions tous les bénévoles présents lors de ces journées.

Nous avons une pensée particulière pour Joseph Jourdan dit "Jojo" qui nous a malheureusement quittés récemment.

Les membres de l'ACCA souhaitent de belles fêtes de fin d'année à tous les habitants de Cras.

La mondée des agriculteurs de Cras

Après 3 années d'absence, la mondée revient ! C'est avec plaisir que les agriculteurs de Cras vous invitent le samedi 14 janvier 2023 à la salle des fêtes Marcel Gaillard. Cette soirée placée sous le signe de la convivialité, de l'échange et de la gourmandise sera aussi la première mondée sans notre ami Jean Champon. Il était depuis la mondée initiale de 2008 notre maître boulanger. Les organisateurs auront tous une pensée émue pour lui.

Surveillez bien votre boîte à lettres, les bulletins d'inscription y seront bientôt déposés !

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour passer une bonne soirée.



Amicale.Com

C'est la fin d'Amicale.Com. Après de bons et loyaux services durant 17 années, cette association composée des employés communaux et des employés du syndicat scolaire de Chantesse, Cras, Morette, Notre Dame de l'Osier et Vatilieu, ne reconduira pas ses activités l'an prochain. Créée pour aider le personnel à cotiser au comité d'entreprise des fonctionnaires, elle proposait chaque année des saucissons, des merbudes, du pain, des pognes, des Saint-Genix et bien sûr l'inimitable pétafine.

Merci à celles et ceux qui chaque année ont confectionné ces produits locaux, sans compter leurs heures.

Atout Cras – Section Loisirs (SLAC)

En ce deuxième semestre 2022, les adhérents de la SLAC se sont bien activés...

Atout Cras !



Comme il faisait très chaud en juillet, nous avons privilégié une sortie en montagne qui nous a emmenés à Vassieux en Vercors pour la visite du musée de la Préhistoire (très frais... au milieu de la forêt...) puis du Musée de la Résistance.

En août, petite virée au bord de l'eau, à Aiguebelette, pour la Maison du Lac, puis à Pont de Beauvoisin pour le Musée du Bois.

Septembre, toujours aussi chaud, alors, nous retournons près d'un lac avec la visite du nouveau musée archéologique de Paladru, puis du Château de Virieu, et pour finir la journée, un arrêt gourmand à la Biscuiterie Carpentier de La Murette.

Petite pause en octobre, beaucoup de nos participants étant indisponibles.

Nous reprenons nos activités en novembre avec un après-midi récréatif lors duquel, si certains se sont adonnés à la belote, d'autres ont bien travaillé à la confection de décorations pour l'embellissement des sapins et de la salle des fêtes en vue du marché de Noël du 3 décembre... Rassurez-vous, tous ont eu droit au goûter !!!!



Préparation du repas ukrainien du 11 novembre



Pour terminer l'année 2022, un repas convivial à la salle des fêtes nous a réunis. Nous avons pu déguster un déjeuner concocté par le traiteur Brochier de Renage, l'après-midi se terminant, comme souvent dans ces cas là... en chansons...

Nous sommes cette année 26 adhérents, chacun paye son écot pour chaque manifestation à laquelle il s'inscrit, la section Loisirs fonctionnant à la carte...

Nous sortons en co-voiturage et surtout la convivialité est notre leitmotiv... Alors, n'hésitez pas, retraités ou actifs, venez nous rejoindre... en contactant Inès GIRY au 06 89 96 79 80 ou Anne-Marie MICHEL au 04 76 07 04 08



Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023, qu'elle vous apporte santé, bonheur, prospérité et qu'elle voit se réaliser vos vœux les plus précieux.



Aout Cras section gym

La salle des fêtes s'anime tous les mercredis soir avec 47 adhérents aux 2 cours de gym : gym douce-étirements et gym sportive-cardiotraining au rythme de Patricia.



Atout Cras repas du 11 novembre

Une belle journée de retrouvailles pour un repas autour du monde. Le dernier pays découvert avait été le Sénégal en 2020. C'est l'Ukraine qui a été choisi spontanément pour partager de bons moments avec la famille de Yurii et Kseniia. Nous avons été invités pour goûter leurs spécialités. Puis nous avons cuisiné à la salle des fêtes avec notre chef Annie.



Аперитив у
кольорах
України
Борщ з
пампушками
Голубці
Яблучний пиріг
Вино та кава
(для дорослих!)



*Apéritif aux
couleurs de
l'Ukraine*
*Bortsch avec
Pampushky*
Holubtsi
*Gâteau aux
pommes*
*Vin & Café
(pour adultes !)*

Atout Cras section Patrimoine



La section Patrimoine a animé les journées du Patrimoine en septembre dernier au Moulin de Cras. Les visiteurs, cralins et non cralins, ont visité les parties les plus importantes du moulin et ont pu revivre avec les intervenants les moments forts de cet espace : la fabrication de la farine avec les meules, l'usage des cylindres qui les remplacèrent dans les années cinquante pour répondre à l'exigence des boulangers (qui demandent des farines de meilleure qualité), la presse des cerneaux pour l'obtention de l'huile, la maintenance des organes vitaux comme le canal d'amenée, la serve, les roues à aube et les multiples engrenages.



La salle des engrenages, le système de couplage des roues à aube et le compresseur à eau furent les vedettes de ces visites.

Le premier jour des visites, la section pain d'Atout Cras sortit pour la première fois de son repère habituel pour activer le four à pain du lieu, en sommeil depuis plusieurs dizaines d'années.

Cette première journée mémorable se termina par un apéritif musical convivial, animé par un quartet dynamique de jazz.

Un grand merci à la famille Orsi, propriétaire du lieu, et à Claude Ginier porteur de la mémoire du Moulin, sans qui cet événement n'aurait pas été possible.

Atout Cras Téléthon & marché de Noël

Atout Cras et la mairie de Cras ont une nouvelle fois participé au Téléthon.

Une édition exceptionnelle pour le Téléthon 2022 !

Avec 3 nouveaux apprentis qui ont intégré l'équipe des 4 boulangers d'Atout Cras, malgré l'heure matinale au four, 4h30.

Nous avons battu un nouveau record avec 3 fournées pour réaliser : **119 pains et 120 brioches, pognes.**

Un grand merci à tous ceux qui sont venus chercher leurs commandes et ont effectué un don pour le téléthon. Désolés pour celles et ceux qui n'ont rien pu goûter !

Ce même jour, Atout Cras s'est associé au **1^{er} marché de Noël** organisé par la municipalité de Cras et au Grand sou des écoles de Cras - Morette. Les boulangers ont régalé le goûter des enfants.



Une équipe de la section Loisirs a préparé des décorations et paquets cadeaux. Une autre a tenu l'atelier décorations toute la journée. Merci à tous !



Atout Cras vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Notre Histoire

Message du ministre des Armées à l'occasion du 11 novembre 2022, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.



La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion. Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils. Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés. Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car "ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir", écrivait Anatole France. Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin.

Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République ! Et vive la France !

Le saviez-vous : le soldat inconnu qui repose aujourd'hui à Paris fut désigné à Verdun, en novembre 1920. Auguste Thin, jeune soldat, est désigné pour choisir le soldat inconnu parmi huit cercueils. Il déclara plus tard : "*J'ai déposé mon bouquet sur le 6e cercueil, car j'ai pensé additionner les chiffres de mon régiment : le 132, et c'est également au 6e corps de l'armée que j'appartiens.*"